



HAL
open science

Licence professionnelle Conduite de travaux et performance énergétique des bâtiments

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de travaux et performance énergétique des bâtiments. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02038101

HAL Id: hceres-02038101

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038101>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le taux de pression inférieur à 3 relate une attractivité moyenne surtout effective parmi le public de BTS. On peut regretter la faible représentativité des étudiants issus de L2 et de DUT malgré la mise en place de modules d'intégration. Le recrutement permet une diversité des statuts avec une bonne part d'étudiants en alternance et en formation continue et une diversité géographique car 40 % des candidats sont hors région. Les effectifs ne sont pas constants, sans qu'aucune explication ne justifie les variations.

L'insertion professionnelle semble excellente avec un taux de diplômés en emploi indiqué à 100 %. Mais aucun tableau n'est correctement renseigné : à la lecture des résultats d'enquête, le taux de réponse est médiocre et ne permet pas de conclure sur l'insertion. La mauvaise qualité du dossier dessert l'appréhension de la performance et laisse penser que les responsables n'assurent pas le suivi des diplômés.

Les deux options sont activement soutenues par la profession. Les entreprises, les organisations syndicales professionnelles, les organismes publics et les collectivités locales ont contribué à créer la formation. Les partenariats de départ sont toujours en vigueur à différents stades : accueil de stagiaires, proposition de contrats d'apprentissage et de professionnalisation, participation à des enseignements (à hauteur de 31 % du volume horaire global pour le parcours actuel). Au travers du conseil de perfectionnement qui se réunit trois fois par an, ils contribuent à l'évolution du diplôme comme le prouve la mise en place d'un nouveau parcours pour répondre aux besoins de la profession. La création de cette nouvelle option est opportune et prometteuse mais l'implication professionnelle prévue dans les enseignements n'est pas satisfaisante avec un taux de 17 %.

L'auto-évaluation semble avoir été réalisée par les porteurs de la formation, et non par une commission extérieure qui aurait permis un recul plus critique et plus constructif. Le document se limite le plus souvent à une simple reventilation résumée des principaux paragraphes du dossier.

- Points forts :
 - Formation initiale, formation continue et en alternance.
 - Reconnaissance régionale acquise.
 - Forte capacité à s'adapter aux évolutions des métiers.

- Points faibles :
 - Forme et contenu du dossier insatisfaisants.
 - Recrutement des étudiants peu diversifié.
 - Attractivité moyenne.
 - Faible participation des professionnels aux enseignements pour le futur parcours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les enquêtes nationales et internes sont d'excellents outils de pilotage et constituent des éléments importants pour le conseil de perfectionnement. Il est donc impératif de mener un suivi régulier des diplômés au travers d'enquêtes qui les interrogent sur leur situation, sur la nature et le niveau du poste occupé, sur les entreprises qui les embauchent, sur la durée de recherche d'emploi, sur les opportunités de stage... Ces enquêtes sont les seuls moyens de mesurer l'employabilité et de vérifier la pertinence de la spécialité.

Le taux de professionnels impliqués dans les enseignements du deuxième parcours prévu est inférieur aux recommandations données pour une licence professionnelle. Il conviendrait d'augmenter leur part et le nombre d'intervenants industriels.

Les étudiants de DUT et de L2 sont faiblement représentés : il est vivement conseillé de mettre en place des actions de communication envers ces publics. Il ne faut pas que la Licence professionnelle apparaisse comme un parcours tubulaire d'un BTS.